

# Les connecteurs *pourtant* et *cependant*: Une analyse argumentative

JESÚS F. VÁZQUEZ MOLINA  
Universidad de Extremadura

Depuis quelque temps, la linguistique a commencé à s'occuper de certaines unités dont la fonction s'est avérée essentielle pour la configuration sémantique des énoncés. Il s'agit fondamentalement d'adverbes ou de conjonctions, qui, par leur fonction de connexion entre les différentes parties du texte, ont été appelés 'connecteurs'. Considérés d'abord comme appartenant au domaine pragmatique, on les a fait intervenir plus tard directement dans la structure sémantique.

Ces morphèmes ont été étudiés traditionnellement du point de vue de la syntaxe. Ainsi, le fait d'être en coordination ou en subordination influençait leur classement. En même temps, on les a mis en rapport avec des notions logiques telles que la cause, la conséquence, la concession ou l'adversativité, pour ne citer que quelques exemples d'un phénomène qui a été qualifié par J.-C. Anscombe de *parallélisme logico-grammatical*<sup>1</sup>.

Ceci explique la place consacrée à ces termes, autrefois appelés mots 'vides', qui joueraient le rôle de marqueurs d'une fonction déterminée. On pourrait donc dire que *mais* est une conjonction à fonction coordonnante et marquant l'adversativité et que *pourtant*, *cependant*, *toutefois* ou *néanmoins* sont tous des adverbes intégrant des subordonnées concessives ou 'oppositives', et qu'ils sont susceptibles d'être utilisés de manière plus ou moins indifférenciée.

La linguistique textuelle et les courants pragmatico-énonciatifs ont revalorisés les connecteurs pour leur attribuer un rôle fondamental dans la cohérence et cohésion des énoncés, en les différenciant des 'opérateurs', qui agissent sur une seule phrase et qui ont le rôle de transformer les potentialités argumentatives d'un contenu.

1. Cette idée est soutenue par de nombreux grammairiens qui croient en un «isomorphisme parfait entre les structures syntaxiques et la fonction sémantique». (Anscombe 1985: 342). Tout écart est donc expliqué comme un phénomène isolé et secondaire.

Les connecteurs dont je vais m'occuper ici sont les adverbes concessifs *pourtant* et *cependant*, lesquels intègrent la *stratégie concessive*. Ce concept de 'stratégie' est lié à une théorie sémantico-pragmatique élaborée par J.-C. Anscombe et O. Ducrot qui a été appelée «théorie de l'argumentation dans la langue». Déjà bien connue dans le monde de la linguistique, elle suppose une conception 'instructionnelle' de la signification, en privilégiant le contenu argumentatif face au contenu purement informatif<sup>2</sup>.

Sémantiquement, cette théorie s'oppose non seulement au descriptivisme, qui considère que la langue a comme fonction principale de décrire la réalité mais aussi à l'ascriptivisme, qui sépare cette fonction des niveaux pragmatiques où se situe la force illocutoire. Du point de vue de la théorie argumentative tout cela est inscrit (notion d'instruction) dans le niveau le plus profond de la description sémantique. Il s'agit, comme signale Anscombe, d'un ascriptivisme modulé.

D'ailleurs, la relation argumentative n'est pas une simple relation à deux termes (argument + conclusion). Elle présente aussi un troisième terme qui constitue le garant du raisonnement, le TOPOS, dont les caractéristiques sont les suivantes:

a) C'est un principe général, présenté comme étant admis par une communauté linguistique et représentant une certaine idéologie.

b) Il présente une gradation (+P, +-Q), où P et Q sont l'antécédent et le conséquent du topos<sup>3</sup>.

Dans la théorie citée, il existe une notion clé: celle de polyphonie. Elle résulte du refus de l'unicité du sujet parlant. En se basant sur le concept bakhtinien de polyphonie, que le chercheur russe applique à certains types de textes, Ducrot croit en l'existence de diverses «voix» à l'intérieur des énoncés. Le sens d'un énoncé est basé sur un ensemble d'indications concernant son énonciation, dont le locuteur n'a pas la responsabilité exclusive, mais se présente comme l'expression simultanée de différents points de vue, appelés «énonciateurs», chacun étant le responsable d'un acte illocutoire:

«les énonciateurs se situent à un niveau différent de celui où je place le locuteur. Le locuteur est en effet donné comme le responsable global de l'énonciation, alors que les énonciateurs sont les origines prétendues des diverses représentations dont l'énonciation est le lieu»<sup>4</sup>.

De cette façon, même si l'énonciation est une activité qui constitue le produit d'un seul sujet parlant, l'image donnée par l'énoncé est celle d'un dialogue hiérarchi-

2. Pour les notions d'opérateur et de connecteur argumentatif, consulter Ducrot (1983: 10, 11).

3. Sur l'importance des *topoi* dans la théorie, on peut consulter Anscombe (1984), Ducrot (1989), ou Raccach (1990).

4. Ducrot (1989: 11-12). Le concept de polyphonie est exposé plus profondément dans Ducrot (1984: 171-233).

sé. Le locuteur donne une existence aux énonciateurs, organisant leurs points de vue ou leurs attitudes. Il peut s'identifier avec eux ou seulement avec l'un d'entre eux, prenant la responsabilité des énoncés qui lui sont attribués. En revanche, il peut se distancier d'eux, et dans ce cas, les énonciateurs sont assimilés à un autre locuteur.

En employant ces concepts de base pour l'analyse spécifique des connecteurs concessifs, on peut adopter comme définition de l'acte de concession celle de J. Moeschler et N. de Spengler:

«L'approche énonciative définit la concession comme un mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument (qu'il soit assumé par le locuteur ou attribuable à un interlocuteur) pour une certaine conclusion, et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse.»<sup>5</sup>

Pour ces chercheurs, la concession apparaît insérée dans le cadre de l'interaction conversationnelle où les connecteurs possèdent une fonction importante, celle de marqueurs qui structurent la conversation. On a donc une première approche qui sera complétée par la suite.

En y intégrant la polyphonie, nous arrivons au concept de stratégie discursive au moyen duquel on peut compléter cette définition sans la limiter au domaine de l'étude conversationnelle. Il s'agit de considérer les différentes «stratégies» que le locuteur d'un énoncé peut mettre en place à l'aide des diverses identifications ou distanciations établies à travers les énonciateurs.

Je considère donc la concession comme une «stratégie», réalisable de plusieurs façons. On peut apprécier maintenant comment les éléments susceptibles d'entraîner la relation concessive peuvent se situer dans différents domaines syntaxiques sans que la cohérence sémantique soit aucunement affectée.

Considérons d'abord un locuteur L, qui est le responsable de deux énoncés: X et Y, liés par un connecteur concessif.

«Nous dirons que L est, dans son discours, l'auteur d'une stratégie concessive si L met en scène cinq énonciateurs tels que

- 1) e1 accomplit l'acte attaché à p, proposition exprimée par X.
- 2) e2 accomplit l'acte d'argumenter à partir de p vers une certaine conclusion r.
- 3) e3 accomplit l'acte attaché à q, proposition exprimée par Y.
- 4) e4 s'oppose à l'argumentation de p vers r.
- 5) e5 est d'accord avec la situation décrite en p, ou constituée par le fait d'accomplir l'acte attaché à p.
- 6) L ne s'identifie pas à e2
- 7) L s'identifie à e4 et à e5.»<sup>6</sup>

5. Moeschler & de Spengler (1982: 10).

6. Anscombe (1985: 345, 346).

Malgré son apparente complexité, expliquée par la nécessité d'être valable pour tout cas de concession, cette définition peut cependant être résumée en signalant que le point fondamental est le n°4: *e4*, l'énonciateur avec lequel s'identifie L, s'oppose à l'argumentation de p vers r. C'est donc cet énonciateur qui constitue la clé de la relation concessive. L'opposition citée est réalisée de manière différente d'après le type de connecteur utilisé.

Pour analyser le comportement des unités faisant l'objet de notre étude, on a choisi un corpus constitué de 24 pièces de théâtre francophones. Cela m'a permis d'observer, sans les contraintes du langage oral, les deux connecteurs dans le dialogue. Le cible étant le français contemporain, toutes les pièces sélectionnées appartiennent au XXème siècle<sup>7</sup>.

L'adverbe *pourtant* est unanimement considéré par les grammairiens comme un marqueur de la concession, sans prendre en compte aucune nuance et distinguant d'autres unités analogues. Parmi les dictionnaires, l'article du *Trésor de la langue française* est particulièrement intéressant car il fait une caractérisation sémantique très remarquable de cet adverbe et signale sa capacité d'établir une concession forte ou une rectification, d'après l'intention du locuteur<sup>8</sup>.

Plus récemment, J. Moeschler a défini *pourtant* et *bien que* comme les représentants typiques de la concession causale car ils introduisent la «cause non déterminante»<sup>9</sup>. *Pourtant* (dorénavant PT) se distingue par sa capacité de permutation de manière plus remarquable que *bien que*.

#### ANALYSE DE POURTANT

En ce qui concerne sa distribution dans l'énoncé, on a pu remarquer la liberté de position de ce connecteur. Parmi les 84 cas enregistrés, l'antéposition est sans doute prédominante (41 occurrences au total), mais le nombre des cas observés en position intermédiaire et finale est aussi considérable (34 et 17 respectivement). Il s'agit donc d'une unité qui peut apparaître dans n'importe quel lieu de l'énoncé, et qui fréquemment s'y intègre avec ou sans nécessité de pause. Evidemment, la valeur sémantique de PT ne se trouve aucunement modifiée à cause de sa position<sup>10</sup>. Par contre, au niveau pragmatique on peut observer qu'il s'agit de procédés emphatiques, réalisés soit

7. J'ai aussi étudié les traductions en espagnol de ces deux connecteurs dans un corpus théâtral in «Las traducciones de los conectores *pourtant* y *cependant* en el teatro contemporáneo», Actas del Coloquio *La traducción: metodología / historia / literatura*, (en prensa) Universidad Pompeu Fabra, Barcelona.

8. *Trésor* (1988: 960, 961).

9. Moeschler (1989: 79).

10. Ce qui n'empêche pas de prendre en considération les très pertinentes observations de Gettrup et Nølke sur la différente distribution dans la phrase de PT et CP (1984: 16-24).

à travers le détachement de la proposition soit au moyen de l'insertion du connecteur en fin de phrase.

(1) LA BONNE: Mettez ce couteau à sa place, allez! Et je vous avais bien averti, *pourtant*, tout à l'heure encore: l'arithmétique mène à la philologie et la philologie mène au crime...

Ionesco, *La leçon*, p. 146

(2) L'ELEVE: (...) C'est une jolie ville agréable (...)

LE PROFESSEUR: C'est vrai, mademoiselle. *Pourtant*, j'aimerais autant vivre autre part. A Paris, ou au moins, à Bordeaux.

Id., *Ibid.*, p. 91

On peut donc observer comment la position détachée, initiale absolue ou intermédiaire insiste sur l'énoncé qui suit le connecteur. Dans le premier cas, c'est l'imminence de l'avertissement qu'on prétend mettre en valeur ; dans le deuxième, l'importance de l'énoncé *q* est accentuée par l'antéposition suivie de la pause<sup>11</sup>.

Quant à la position finale, elle n'a pas besoin de pause pour emphatiser l'énoncé *q*, lequel précède cette fois PT.

(3) ARTHUR: Je vous attendais avec une fièvre, une impatience.

SUZON: J'ai hésité *pourtant*.

Marceau, *La preuve par quatre*, p. 244.

(4) HECTOR: Ce n'était pas ainsi?

EVA: Oh! non...

HECTOR: Vous reconnaissez ma voix, mes yeux *pourtant*?

Anouilh, *Le bal des voleurs*, p. 152.

Dans ce dernier cas, l'intonation interrogative vient s'ajouter en tant que trait suprasegmental au procédé emphatique cité, agissant spécialement sur les syntagmes «ma voix» et «mes yeux».

Un autre fait qu'il est nécessaire de signaler est la combinaison du connecteur avec d'autres unités, au cas où celles-ci pourraient participer, d'une certaine manière,

11. Selon la convention habituelle, je nommerai *p* et *q* les deux énoncés connectés.

à la modification de la dynamique concessive. J'ai pu constater que dans le corpus considéré, PT était accompagné parfois du présentatif et parfois des connecteurs *et*, *mais*.

Dans le langage quotidien, il est fréquent d'utiliser un procédé de «thématisation» de la phrase, qui consiste à accentuer la valeur d'une partie de l'énoncé moyennant l'utilisation d'une particule qualifiée de «présentatif». C'est le cas des 8 occurrences observées qui manifestent encore une fois l'emphase de la phrase introduite par PT.

(5) MONSIEUR DELACHAUME: L'argent, l'amour: on ne peut plus rien vouloir. C'est *pourtant* simple, sacrebleu, la vie!

Anouilh, *Le rendez-vous de Senlis*, p. 65.

(6) DINO DEL MORO: A la nuit c'est moi qui saute et qui cueille les lucioles et qui les lui apporte dans le creux de ma main. Eh bien! il ne m'en sait nul gré.

INES: C'est *pourtant* là une charge très importante que vous avez.

Montherlant, *La reine morte*, p. 119.

Dans le premier exemple, l'usage de la modalité exclamative renforce l'énoncé introduit par *C'est pourtant*. Dans le deuxième, cette fonction est réalisée par l'adverbe déictique *là*.

Finalement, PT peut être accompagné d'autres connecteurs. Le plus fréquent est la conjonction *et* (19 occurrences).

(7) INES: C'est toujours la même chose, et *pourtant* il me semble que c'est toujours la première fois. Et il y a aussi des actes qui sont toujours les mêmes, *et pourtant* chaque fois qu'on les fait, c'est comme si Dieu descendait sur la terre.

Id. *Ibid.*, p. 78.

La présence de *et*, mis à part sa fonction de connexion entre l'énoncé contenant PT et son antécédent, situe p et q dans le même plan pour mieux renforcer l'opposition constatée entre les faits exprimés par les deux énoncés.

On trouve aussi le cas où PT est accompagné du connecteur *mais*

(8) Mme. de MONTALEMBREUSE (...) Ce qu'il faut dans un personnage de jeune maman, c'est sentir que, malgré tout, elle est restée très femme.

GEORGES: Non, c'est tout le contraire. Il ne faudra pas sentir cela du tout.

Mme. de MONTALAMBREUSE: Comme vous voudrez, *mais, pourtant*, avec mon physique vous comprenez bien que je ne peux pas jouer une vieille peau!

Anouilh, *op. cit.*, p. 34.

Cette fois-ci, au contraire, la jonction de PT avec un autre connecteur n'a pas une fonction de renforcement. L'opposition est maintenant moins forte, les faits constatés n'étant pas complètement contradictoires.

Entrons maintenant dans les questions purement sémantiques qui constituent le véritable noeud de cet article. D'après l'analyse de PT faite par Anscombe, j'ai classé les occurrences selon leur appartenance à deux grands types: *pourtant 1*, où le locuteur accomplit un acte de réfutation, et *pourtant 2*, appelé *pourtant* de dénégation car ici le locuteur présente l'énoncé p comme faux. Parmi leurs caractéristiques, PT1 est le seul qui puisse être substitué par *cependant*, tandis que PT2 est incompatible avec le connecteur *et*<sup>12</sup>.

(9) LE PROFESSEUR: Voyons, réfléchissez. Ce n'est pas facile, je l'admets. *Pourtant*, vous êtes assez cultivé pour pouvoir faire l'effort intellectuel demandé et parvenir à comprendre.

Ionesco, *op. cit.*, p. 107.

Dans (9), le fait décrit en p: «ce n'est pas facile...» n'empêche pas le fait décrit en q: «vous êtes assez cultivé...». Considérons d'abord un énonciateur e1, responsable de p, un énonciateur e2, lequel argumente de p vers q à partir d'un topos graduel et qui a la forme  $T1 = -P, -Q$ , où la propriété P représente la facilité et Q la compréhension. E3 est le responsable de q, en acceptant exclusivement les conséquences qui en dérivent. Il est nécessaire, pour expliquer convenablement ce texte, de recourir à un deuxième topos, T2, ayant la structure  $T2 = +P, +Q$ , et explicité de la façon suivante: Plus on réfléchit, plus on comprend<sup>13</sup>. E4 s'oppose au raisonnement qui va de p à une conclusion r du type: «Vous n'arrivez pas à comprendre».

On voit bien comment le locuteur réfute une assertion préalable moyennant PT. Il assume les propos de e1 et refuse la thèse de e2. Il argumente donc dans le sens de e3 (q) et s'identifie avec e4, à l'aide des deux *topoi* cités.

Deux occurrences situent le connecteur dans un contexte négatif, toujours sous la forme C'est + PT, moyennant une négation explicite avec la particule *ne... pas*.

(11) MONSIEUR DELACHAUME: Vous avez raison, l'atmosphère est irrespirable (il s'emporte): *Ce n'est pourtant pas* ma faute, sacrebleu! si mon fils a découché!

Anouilh, *op. cit.*, p. 64.

Dans ce type de contextes, on modifie seulement le statut de e2, lequel fait inférence vers q. Ici, e1 présente les faits à l'aide de l'énoncé p: «l'atmosphère est irrespi-

12. Cette analyse est exposée plus profondément dans Anscombe (1983: 37-85).

13. Dans ce cas, la propriété P représente la compréhension. Rien n'empêche, bien entendu, de changer cette lettre majuscule par une autre pour éviter l'ambiguïté avec les lettres désignant les énoncés. Cependant, j'ai cru qu'il n'était pas nécessaire de changer la représentation habituelle des *topoi*.

nable (...)). E2 argumente de p vers q («ce serait la faute de M. Delachaume»). E3 s'y oppose au moyen de la négation de q. Le locuteur s'identifie avec e3. Il faut aussi remarquer que PT peut être substitué dans ce contexte par *pour autant*, une variante en polarité négative.

Parmi les caractéristiques générales qui différencient PT d'autres connecteurs tels que *quand même*, Anscombe avait déjà signalé la possibilité de continuer un dialogue interrompu, en le combinant avec la modalité interrogative; cette propriété est commune à *cependant* ou *néanmoins*, mais aussi à d'autres connecteurs non concessifs (*alors*).

(12) LE MAITRE D'HOTEL: Je demande pardon à monsieur, mais monsieur connaît bien la maison?

PHILEMON: Non... mais... vous... *pourtant*?

LE MAITRE D'HOTEL: Je suis un extra de la maison Chauvin. (...) Je ne connais que cette pièce, la salle à manger et les cuisines.

Id., *ibid.*, p. 54.

L'intérêt de cet exemple est la constatation d'un PT dont la fonction est la poursuite du dialogue. On peut penser à un énoncé q implicite («*pourtant* vous la connaissez bien»).

Revenons maintenant à l'exemple (8), cité pour illustrer la présence des deux connecteurs de concession; on a l'occasion de commenter la fonction de MAIS PT dans l'argumentation concessive. La combinaison de ces deux éléments présente une opposition atténuée.

Dans cet exemple dialogique, un premier locuteur (L1: Georges), estime que le personnage dont on parle ne doit pas être celui d'une jeune femme. L2 concède apparemment ce fait dans l'assertion «comme vous voudrez». L'intervention de L2 a la forme: «j'accepte, *mais PT* q». La valeur de PT est atténuée par celle de *mais*. L'énonciateur avec lequel s'identifie L2 ne présente qu'une objection à p.

Quelques occurrences peuvent avoir une interprétation différente de celle de PT1.

(13) Mme. SMITH: Et moi je disais que chaque fois que l'on sonne, c'est qu'il n'y a personne.

Mme. MARTIN: La chose peut paraître étrange.

Mme. SMITH: *Pourtant* elle est prouvée, non point par des démonstrations théoriques, mais par des faits.

Ionesco, *La cantatrice chauve*, p. 45



Dans (13), l'assertion de L1 est immédiatement mise en doute par un deuxième locuteur. De nouveau L1, locuteur responsable de PT, agit en s'attaquant directement à la proposition p. C'est justement la caractéristique de PT2, qui nie l'énoncé p: «La chose peut paraître étrange». Cette intervention peut se paraphraser en suivant le schéma général de PT2: *tu me dis que p, j'en doute, car q.*

#### ANALYSE DE *CEPENDANT*

Habituellement, on considère qu'il existe une synonymie entre *pourtant* et *cependant* car ils sont considérés comme parfaitement interchangeables. Anscombe limite cette propriété à PT1, tandis que Blumenthal, Jayez ou Gettrup et Nølle essayent de trouver quelque différence entre les deux adverbes<sup>14</sup>.

Parmi les différences les plus superficielles, on constate la tendance à l'antéposition, plus marquée dans le cas de *cependant* (CP). Dans le corpus étudié, 16 occurrences apparaissaient dans cette position. La liberté de mouvement à l'intérieur de l'énoncé qui caractérise PT ne semble pas être la propriété de CP (7 occurrences seulement en position finale).

Parfois cette position présente la structure suivante: SN (Det + N) + CP.

(14) GEORGES: En tout cas, la plus grande simplicité et pas de titre, hein, mon vieux?

LE MAITRE D'HOTEL: Comme monsieur voudra... *Un détail cependant*: sommes-nous à la maison de monsieur ou dans celle des parents de monsieur?  
Anouilh, op. cit., 24.

Il n'y pas ici de véritable position finale car ensuite on trouve un énoncé à caractère explicatif. C'est pourquoi on ne peut pas parler ici de procédé d'emphase<sup>15</sup>. Au contraire, l'utilisation de ce connecteur semble inciter à la poursuite du dialogue comme on l'avait observé pour PT quand celui-ci se combinait avec l'interrogation.

Finalement, il faut signaler que CP peut également être accompagné d'autres connecteurs sans que l'analyse diffère de celle opérée précédemment. Dans les ouvrages examinés, on a parfois remarqué la présence du connecteur *et* dont la fonction est la même que celle de PT.

Argumentativement, il n'y pas en principe de différence remarquable entre PT1 et CP. Examinons d'abord un exemple:

14. Voir les *Références* de la fin de l'article.

15. Cf. l'analyse de *pourtant* dans cette position.

(15) LE PERE INDUSTRIEL: Croire qu'en se prononçant à la direction nationale contre la grève, les ouvriers allaient rentrer chez eux et obéir! (...) Sans parler que les accords de paix sociale signés il y a un an ont été rompus. Du beau travail, *cependant*, ces accords! Trois ans de paix sociale.

Louvet, *Le train du bon Dieu*, p. 47.

Dans ce cas un énonciateur e1 prend en charge l'énoncé p: «les accords de paix sociale... ont été rompus»; e2 réalise l'inférence de p vers ~q: «Si on peut rompre facilement un accord, alors il est mal fait», basée sur un topos graduel: +P, +Q, dont les propriétés sont respectivement «se rompre» et «être mal élaboré»: E3 s'oppose à ~q, en énonçant q: «du beau travail», renforcé par l'argument «trois ans de paix sociale».

Il y a donc aussi dans CP un acte de réfutation instauré par le locuteur à travers l'énonciateur e3 pour aboutir à une stratégie concessive; mais son fonctionnement n'est pas identique. En utilisant les termes de Jayez, il s'agit d'une «réfutation dissociative». On concède apparemment p pour réfuter tout de suite le raisonnement concessif, mais seulement de manière partielle<sup>16</sup>. Cette opération pourrait aussi être qualifiée de 'restrictive'. Voyons un exemple:

(16) Mme. SMITH: Le poisson était frais. Je m'en suis léché les babines. J'en ai pris deux fois. Non, trois fois. Ça me fait aller aux cabinets. Toi aussi tu en as pris trois fois. *Cependant* la troisième fois, tu en as pris moins que les deux premières fois, tandis que moi j'en ai pris beaucoup plus.

Ionesco, *La cantatrice...*, p. 12.

Il existe un énoncé p: «toi aussi, tu en as pris trois fois», qui est l'objet d'un acte de réfutation, mais réduite à une de ses conséquences possibles: avoir mangé plus que Mme. Smith la troisième fois. L'interlocuteur de celle-ci a mangé à plusieurs occasions, *MAIS* pas plus nécessairement<sup>17</sup>.

Cette caractéristique fait de CP un connecteur qui, au lieu de clore l'échange conversationnel (cf. PT), tend à le prolonger. A ce propos, le cas des occurrences 'finales' cité est représentatif. Le connecteur est situé à la fin de l'énoncé, et non pas de l'énonciation. La réfutation partielle de p → ~q est signalée explicitement par le segment: «Un détail».

Néanmoins, dans d'autres positions, telle la position initiale, on ne cesse d'observer son caractère restrictif:

(17) AÏDA: (...) Quinze années dans un stalag dont Jack était le roi et Ma la douairière. *Et cependant* tout royal qu'il était, ce couple de singles avait peur des bruits du monde (...)

Kalisky, *Aïda vaincue*, p. 32.

16. Pour approfondir ce concept, on peut aussi consulter Gettrup & Nølke (1984: 24).

17. Sur la 'parenté' entre CEPENDANT ----- MAIS, voir Blumenthal (1980: 124-125).

Cette fois-ci, l'acte de réfutation s'opère particulièrement sur le syntagme «tout royal qu'il était». La substitution, dans cet énoncé, de CP par PT produirait un effet tout différent. Les effets argumentatifs de PT sont plus efficaces si celui-ci peut agir sur tout l'énoncé.

La possibilité de substituer *mais* à CP est présente dans la majorité des occurrences. Ceci explique le caractère pleinement 'adversatif' d'exemples comme celui-ci:

(18) FERRANTE: Telles sont les pensées profondes dont vous fait part le roi Ferrante, pensées profondes dont *cependant* il ne garantit pas l'originalité.  
Montherlant, *op. cit.*, p. 124

Dans (18), l'opposition s'établit pratiquement entre deux adjectifs qualificatifs, «profondes» et «originales», pour exprimer que, dans l'exemple, l'un n'entraîne pas la présence de l'autre. On observe de nouveau l'adaptabilité de CP lorsqu'il exprime ce genre d'oppositions.

MALWINA: Mais il te le montre, n'est-ce pas?

ERIKA: Si peu que je n'ai rien remarqué encore.

MALWINA: Il t'a invitée *cependant*

ERIKA: Oui.

Kalisky, *Europa*, p. 33.

Finalement, je voudrais signaler que le comportement de CP en dialogue, comme d'ailleurs on a eu l'occasion d'observer, est aussi différent de PT. Ici, à part la constatation d'une parfaite commutation entre CP et *mais*, on peut remarquer que, justement par sa caractéristique de réfutation 'faible', il invite à poursuivre la conversation.

## CONCLUSIONS

On a prétendu, à partir d'un échantillon d'occurrences, contribuer à l'étude du fonctionnement argumentatif des connecteurs *pourtant* et *cependant* dans la constitution d'une dynamique concessive. PT1 et CP ne présentent pas de grosses différences dans leur comportement, mais, comme on l'a signalé, le type de réfutation est différent, ainsi que leur fonction conversationnelle. PT2, par contre, réalise un mouvement argumentatif différent et sa fréquence (faible) est un fait remarquable. D'ailleurs, elle s'explique par le caractère même de la concession où on accepte apparemment p pour pouvoir ensuite le réfuter, au moyen d'un autre argument plus fort exprimé dans un énoncé q. Il est moins fréquent que, dans le discours, la mise en cause de l'énoncé p

lui-même se produise, ce qui est déjà une rupture d'une des lois du discours: celle qui indique que le locuteur doit apporter une information suffisante et vraie (ou tenue pour vraie par le locuteur); en l'absence d'autres informations, on est obligé de penser que ce qu'on nous dit est vrai ou semble l'être.

Pour compléter la description de ces deux unités, il faut aussi signaler que l'étymologie est un facteur à prendre en compte. L'origine causale de PT, facilite son évolution sémantique vers la cause contraire ou niée (pour citer deux adjectifs chers aux grammairiens). La base temporelle de CP, un connecteur apte en principe à l'expression de la concomitance temporelle, rend possible une plus souple intervention dans la stratégie concessive. En effet, faire intervenir CP dans un énoncé concessif n'empêche pas à notre interlocuteur de tirer encore des arguments de p.

#### CORPUS ANALYSÉ

- ANOUILH, J. (1942): *Le rendez-vous de Senlis*, Folio, La Table Ronde, Paris.
- ANOUILH, J. (1958): *Le bal des voleurs*, Folio, La Table Ronde, Paris.
- BECKETT, S. (1952): *En attendant Godot*, Minuit, Paris.
- CAMUS, A. (1962): *Le malentendu*, in *Théâtre, récits, nouvelles*, bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.
- CROMMELYNCK, F. (1920): *Le cocu magnifique*, in *Théâtre I* (1967), Gallimard, Paris.
- GENET, J. (1947): *Les bonnes*, Gallimard, Paris.
- GENET, J. (1968): *Le balcon*, in *Oeuvres complètes I*, Gallimard, Paris.
- GHELDERODE, M. de (1937): *L'école des bouffons*, in *Théâtre I*, (1954), Gallimard, Paris.
- IONESCO, E. (1954): *La cantatrice chauve. La leçon*, in *Théâtre I*, Gallimard, Paris.
- KALISKY, R. (1982): *Aïda vaincue*, Cahiers du rideau, 13. (1988), «Europa», in *Alternatives théâtrales*, 29-30, Bruxelles.
- LOUVET, J. (1975): *Le train du bon Dieu*, Cahiers Théâtre Louvain 2, Louvain la Neuve.
- MARCEAU, F. (1964): *La preuve par quatre*, in *Théâtre*, Gallimard, Paris.
- MAETERLINCK, M. (1919): *Le miracle de Saint Antoine*, Labor, Bruxelles, 1991.
- MONTHERLANT, H. de (1947): *La reine morte*, Folio, Gallimard, Paris.
- OBALDIA, R. de (1966): *Le satyre de la Villette*, in *Théâtre I* (1985), Grasset, Paris.
- OBALDIA, R. de (1966): *Du vent dans les branches de Sassafras. Le cosmonaute agricole*, in *Théâtre II* (1981), Grasset, Paris.
- SARTRE, J. P. (1947): *Huis Clos*, Le livre de poche, Gallimard, Paris.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J. Cl. (1983): «Pour autant, pourtant (et comment): A petites causes, grands effets», *Cahiers de Linguistique Française*, 5: 37-85.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1984): «Argumentation et topoï», in MAURAND, G. (éd.) *Argumentation et valeurs, actes du 5ème colloque d'Albi*, C. A. L. S., Toulouse: 46-70.

- ANSCOMBRE, J. Cl. (1985): «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie*, 155: 333-349.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O. (1983.): *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, Bruxelles. Trad. espagnole (1994): *La argumentación en la lengua*, Gredos, Madrid.
- BLUMENTHAL, P. (1980): *La syntaxe du message. Application au français moderne*, Max Niemeyer, Tübingen.
- DUCROT, O. (1984): *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- DUCROT, O. (1989): «Topoi et sens», in MAURAND, G. (éd.): *Lire et enseigner le texte et l'image, actes du 9ème colloque d'Albi*, C. A. L. S., Toulouse: 1-22.
- GETTRUP, H., NØLKE, H. (1984): «Stratégies concessives: une étude de six adverbes français», *Revue Romane*, 19, 1: 3-47.
- MOESCHLER, J., de SPENGLER, N. (1982): «La concession ou la réfutation interdite», *Cahiers de Linguistique Française*, 4: 7-36.
- MOESCHLER, J. (1989): *Modélisation du dialogue*, Hermès, Paris.
- RACCAH, P.-Y. (1990): «Signification, sens et connaissance: une approche topique», *Cahiers de Linguistique Française*, 11: 179-198.
- TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE (1988), *tome 13*, Gallimard, Paris, s. v. «pourtant» & (1977), *tome 5*, s. v. «cependant».